

GÉOGRAPHIE - Découvrir les lieux où j'habite

Séance : ma commune.

Je découvre ma commune



Quel est le nom de ta commune ?

Comment s'appellent les habitants ?

Pur la carte, colorie ta commune.

Nomme 3 communes voisines.



À quel bâtiment correspond la deuxième photographie ?

Quels drapeaux y a-t-il ?



Décris le blason de ta commune.

Pourquoi va-t-on à la mairie?

Je retiens

Je retiens Chaque commune a sa mairie ou son hôtel de ville. On y inscrit les enfants à l'école et à la cantine. On y trouve **l'état civil**. On y célèbre les mariages.

L'état civil: le service chargé de noter les informations sur l'identité et sur la situation (naissance, mariage, décès) d'une personne.

GÉOGRAPHIE - Découvrir les lieux où j'habite

Séance : ma commune.

Qui s'occupe de la commune ?



Adjointe chargée des écoles, des affaires scolaires, des activités périscolaires

Dans chaque commune, les habitants élisent des conseillers municipaux. Ceux-ci désignent un maire ou une maire. Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans. La municipalité prend des décisions pour la commune (construction de bâtiments, gestion des déchets, création d'une piste cyclable...).

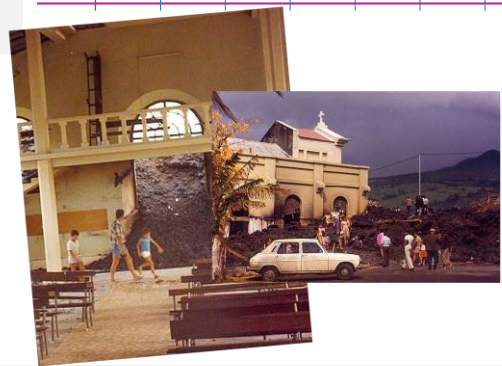
Combien d'habitants y a-t-il dans ta commune ?

Comment s'appelle le maire de ta commune? Quand a-t-il été élu ?

Qui l'a choisi ?

Un peu d'Histoire

Pourquoi cette église est-elle très connue ?



À quand remonte la dernière éruption avec des coulées hors de l'enclos ?

Le 13 avril 1977, pour la première fois, l'éruption du Piton de la Fournaise provoqua des coulées de lave hors enclos. La lave dévala les pentes du village de Piton Sainte-Rose et emporta sur son passage plus de 28 habitations avant d'atteindre les côtes et se déverser dans la mer. Quelques jours plus tard, les coulées de lave traversèrent à nouveau le village mais épargnèrent miraculeusement l'église qui sera alors rebaptisée Notre Dame des Laves.

Je retiens

Une commune: une ville ou un village dirigé par une ou une maire.

L'état civil: le service chargé de noter les informations sur l'identité et sur la situation (naissance, mariage, décès) d'une personne.

L'hôtel de ville, la mairie: le bâtiment qui abrite les services de la municipalité.

La municipalité: l'ensemble des personnes élues pour s'occuper de la commune.